



L'importance de l'économie collective

L'économie sociale représente une part importante de l'économie québécoise. Les activités des entreprises collectives sont en croissance : emploi, chiffres d'affaires, secteurs d'activité.

Comptant sur un grand nombre de **coopératives, mutuelles et organismes à but non lucratif ayant des activités marchandes**, le Québec est reconnu mondialement pour son leadership en économie sociale.

Démarrer une entreprise d'économie sociale permet de **déployer des solutions économiques qui répondent aux besoins** des collectivités et aux enjeux du développement local.

L'économie sociale permet également d'**initier des entreprises qui adoptent un mode de fonctionnement démocratique et participatif**.



Entreprendre autrement



Une prise en charge durable

L'ancrage local, la propriété collective et le fonctionnement démocratique assurent la pérennité des entreprises d'économie sociale. Ces caractéristiques sont des gages que le renouvellement des administrateurs et des gestionnaires ainsi que la prise de décision soient faits dans le meilleur intérêt de la raison d'être de l'entreprise. Ces entreprises ne peuvent être délocalisées.

Un modèle d'affaires

COLLECTIF DÉMOCRATIQUE DURABLE



La viabilité économique

L'entreprise d'économie sociale possède une **activité marchande** : elle produit des biens ou des services qu'elle vend sur le marché.

Comme toute PME, l'entreprise d'économie sociale vise la rentabilité.

Pour ce faire, elle doit relever les mêmes défis de production, de main-d'œuvre, de financement, de marketing, etc.

Les entreprises d'économie sociale ont une **longévité** plus grande que les PME. Par exemple, les coopératives affichent un taux de survie deux fois supérieur à celui des entreprises privées après 5 ans d'existence (MDEIE, 2008).



L'impact social

L'entreprise d'économie sociale cherche autre chose que le profit. Elle mesure sa performance en fonction de sa **mission sociale** : insertion en emploi, protection de l'environnement, accès à la culture, revitalisation des milieux, etc.

Ses profits sont entièrement réinvestis dans sa mission sociale ou dans sa communauté.

Par sa nature et ses activités, l'entreprise d'économie sociale participe à l'**enrichissement collectif**. Elle crée des emplois engagés, établit des partenariats structurants, permet aux collectivités de se prendre en charge démocratiquement, et contribue à rendre les milieux de vie plus dynamiques.

Qu'est-ce que l'économie sociale?

EN 2013, LE GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS A ADOPTÉ LA LOI SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE, DONT L'OBJET EST DE RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE AU DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU QUÉBEC.

Cette loi définit l'économie sociale ainsi :

« L'ensemble des activités économiques à finalité sociale réalisées dans le cadre des entreprises dont les activités consistent notamment en la vente ou l'échange de biens et de services et qui sont exploitées conformément aux principes suivants :

- 1 L'entreprise a pour but de répondre aux besoins de ses membres ou de la collectivité
- 2 L'entreprise n'est pas sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics
- 3 Les règles applicables à l'entreprise prévoient une gouvernance démocratique par les membres
- 4 L'entreprise aspire à une viabilité économique
- 5 Les règles applicables à l'entreprise interdisent la distribution des surplus générés par ses activités ou prévoient une distribution de ceux-ci aux membres au prorata des opérations effectuées entre chacun d'eux dans l'entreprise
- 6 Les règles applicables à la personne morale qui exploite l'entreprise prévoient qu'en cas de dissolution, le reliquat de ses biens doit être dévolu à une autre personne morale partageant des objectifs semblables »

Source : QUÉBEC. Loi sur l'économie sociale, Éditeur officiel du Québec, 2013.

Suivant l'application de cette loi, le gouvernement est tenu de produire un plan d'action gouvernemental en économie sociale. Il définit ainsi les mesures qui seront mises en œuvre pour favoriser le développement de l'économie sociale québécoise au cours des prochaines années, les investissements pour y parvenir ainsi que les objectifs à atteindre.

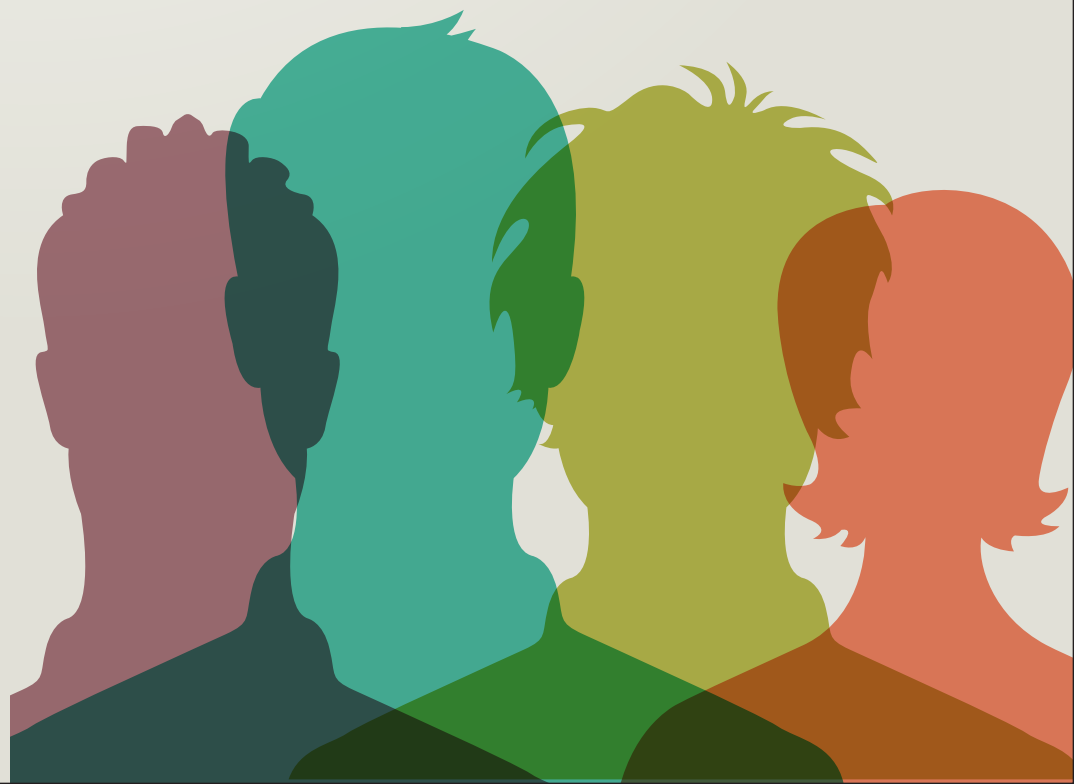


CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE DE SHERBROOKE

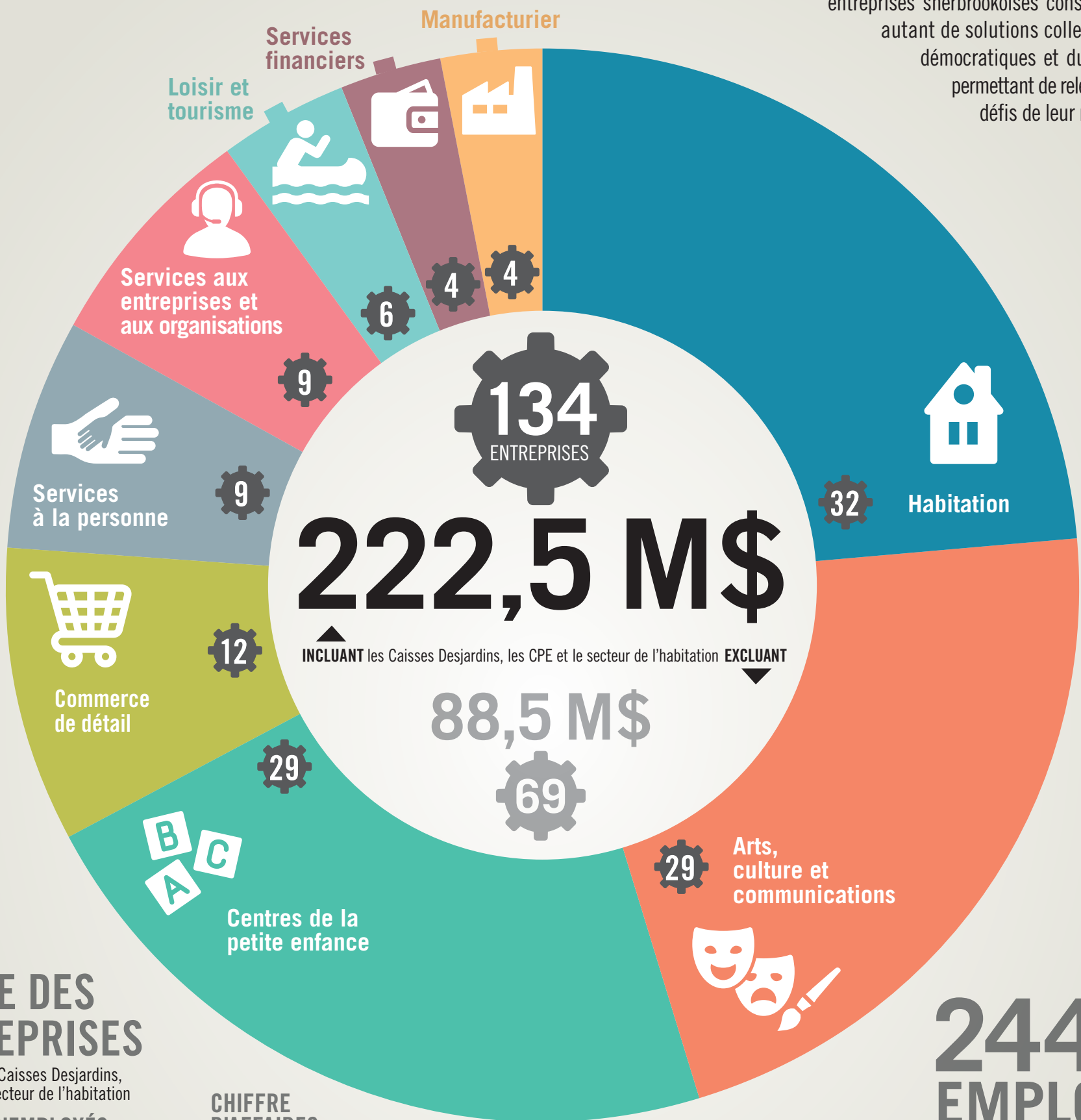


L'économie sociale

VECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOS COMMUNAUTÉS



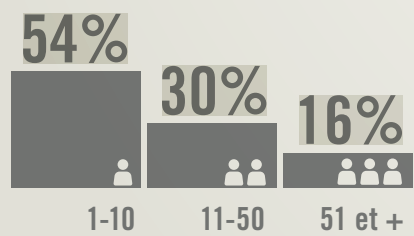
Réalité incontournable de la trame urbaine, les entreprises d'économie sociale développent une activité économique au service d'un projet social. Avec un âge moyen de 25 ans, ces 134 entreprises sherbrookoises constituent autant de solutions collectives, démocratiques et durables permettant de relever les défis de leur milieu.



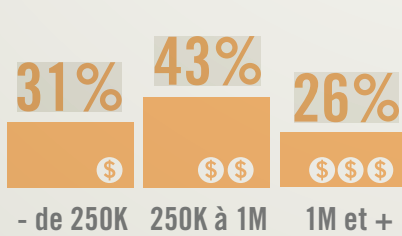
TAILLE DES ENTREPRISES

EXCLUANT les Caisses Desjardins, les CPE et le secteur de l'habitation

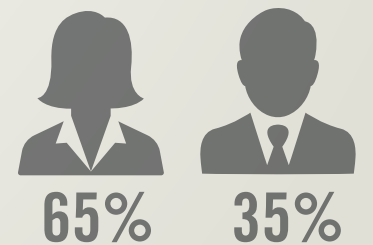
NOMBRE D'EMPLOYÉS



CHIFFRE D'AFFAIRES



2448 EMPLOIS



SECTEUR COOPÉRATIF DYNAMIQUE

Les coopératives représentent **39%** des entreprises d'économie sociale. À Sherbrooke, **60%** des grands employeurs d'économie sociale sont des coopératives.

Un leadership régional

Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie
 Regroupement des CPE de l'Estrie
 Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie
 Observatoire estrien du développement des communautés
 Société protectrice des animaux de l'Estrie
 Salon du livre de l'Estrie
 Les Sentiers de l'Estrie
 Marché de solidarité de l'Estrie (Les AmiEs de la Terre)
 Corporation des métiers d'art de l'Estrie

COMMERCE DE DÉTAIL EN CROISSANCE

Depuis 2011, on observe que les entreprises œuvrant dans ce secteur développent activement leurs activités :

- Coopérative d'Alentour
- Coopérative d'alimentation naturelle de Sherbrooke La Grande Ruche
- Coopérative de l'Université de Sherbrooke
- Coopérative de solidarité du Cégep de Sherbrooke
- Coopérative étudiante du Séminaire de Sherbrooke
- Coopérative funéraire de l'Estrie Estrie-Aide

Les grands employeurs

- Défi Polyteck
- Coopérative de travailleurs d'ambulance de l'Estrie
- Coopérative de l'Université de Sherbrooke
- Coopérative de services à domicile de l'Estrie
- Coopérative d'Alentour

VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

29 entreprises d'économie sociale participent au développement du secteur Arts, culture et communications. Ces entreprises sont actives en création, production et diffusion de l'offre culturelle, ainsi que dans les médias communautaires.